



---

## 74<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale

3<sup>e</sup> Commission

Point 65 de l'ordre du jour

### **Rapport du Conseil des droits de l'homme** Report of the Human Rights Council

New York, le 1 novembre 2019

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Président du Conseil des droits de l'homme pour son intervention.

Monsieur le Président du Conseil des droits de l'homme,

La Suisse vous félicite pour votre engagement. Au cours des trois sessions de l'année écoulée, le Conseil des droits de l'homme a de nouveau démontré son rôle central dans la promotion, protection et mise en œuvre des droits de l'homme ainsi que dans la lutte contre les violations des droits de l'homme à l'échelle mondiale. Le Conseil a ainsi su réagir à des situations actuelles et renouveler d'importants mandats.

La Suisse rappelle l'importance de coopérer avec tous les mécanismes et instruments du Conseil des droits de l'homme, y inclus les Commissions d'enquête et Missions d'établissement des faits. En particulier, les **procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme** jouent un rôle clé dans la réalisation du mandat du Conseil. Elles constituent en outre l'une des principales sources d'informations sur les situations relatives aux droits de l'homme dans le monde entier. La Suisse soutient fermement leur travail et appelle tous les pays à coopérer pleinement avec elles. Nous sommes convaincus que les procédures spéciales sauraient ainsi contribuer encore davantage aux efforts d'alerte rapide et de prévention déployés par l'ONU.

Monsieur le Président,

La Suisse soutient pleinement les réformes engagées par le Secrétaire général des Nations-Unies ainsi que **l'accent placé sur la prévention**. Le renforcement des capacités de l'ONU en matière de prévention, tout particulièrement d'alerte et d'action précoces, reste une priorité de la Suisse. À cet égard, nous sommes convaincus que les droits de l'homme jouent un rôle primordial dans la prévention des conflits.

C'est pourquoi nous continuons notre engagement pour placer les droits de l'homme au cœur des questions de paix et sécurité. Il s'agit notamment d'intensifier et de systématiser les échanges d'informations entre le Conseil des droits de l'homme et le Conseil de sécurité.

En outre, la Suisse soutient les efforts visant à **renforcer le Conseil des droits de l'homme**, notamment en améliorant l'efficacité de son fonctionnement et en augmentant sa visibilité au sein de la constellation onusienne.

Monsieur le Président,

Les **organes de traité** sont une autre composante clé du pilier des droits de l'homme de l'ONU. À l'approche de l'examen du système des organes de traité en 2020, la Suisse réaffirme son ferme appui à la résolution 68/268 de l'Assemblée générale et aux améliorations apportées par cette résolution pour renforcer l'efficacité du système.

La Suisse rappelle l'importance que le pilier des droits de l'homme reçoive du budget ordinaire les ressources nécessaires pour financer tous les mandats qui lui sont confiés par les États membres. A cette fin, elle continuera son engagement au sein de la 5e Commission et appelle tous les États à s'engager pour un financement adéquat du pilier des droits de l'homme.

Par ailleurs, la participation inclusive de société civile aux travaux de l'ONU, y compris des organisations non gouvernementales et des défenseurs des droits de l'homme, est essentielle. La Suisse demeure ainsi préoccupée par les **représailles** exercées contre les personnes qui coopèrent avec les organes et mécanismes des droits de l'homme, y compris les organes de traités. Elle appelle tous les États à garantir que les représentants de la société civile puissent exercer leurs activités librement, y compris en participant aux travaux des mécanismes internationaux, et ce sans faire l'objet de représailles. Une mise en œuvre harmonisée des Principes directeurs de San José est essentielle à cet égard.

Monsieur le Président,

Laissez-moi aborder un dernier point particulièrement important pour la Suisse. Les **droits aux libertés d'expression, de réunion pacifique et d'association** sont indispensables au bon fonctionnement d'une démocratie et à la paix et le développement durable. Malheureusement, l'espace dans lequel la société civile, en particulier les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme et les journalistes, peut travailler librement et en toute sécurité continue à décliner à travers le monde. L'hostilité et la violence font désormais partie de leur quotidien. Les attaques et menaces, qui surviennent souvent en ligne, affectent particulièrement les femmes défenseuses des droits de l'homme et journalistes. Ainsi, la Suisse rappelle l'obligation des États de respecter, protéger et mettre en œuvre, ainsi que la responsabilité du secteur privé de respecter ces droits fondamentaux, y compris dans le cyberspace.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr Chair,

Switzerland thanks the President of the Human Rights Council for his statement.

Mr President of the Human Rights Council,

Switzerland commends you for your commitment. Over the past three sessions, the Council has once again demonstrated its central role in the promotion, protection and implementation of human rights, and in combating human rights violations, worldwide. The Council has thus been able to react to current situations and renewed key mandates.

Switzerland reiterates the importance of cooperation with all mechanisms and instruments of the Human Rights Council, including Commissions of Inquiry and Fact-Finding Missions. In particular, the **special procedures of the Human Rights Council** play a vital role in the implementation of the Council's mandate. They are also one of the main sources of information on human rights situations worldwide. Switzerland strongly supports their work and calls on all countries to cooperate fully with them. We are convinced that the special procedures would thus be able to contribute even more to the early warning and prevention efforts of the United Nations.

Mr President,

Switzerland fully supports the reforms initiated by the Secretary-General of the United Nations and the **emphasis that has been placed on prevention**. Strengthening the capacities of the UN in terms of prevention, especially early warning and early intervention, remains a priority for Switzerland. We are convinced that human rights have a crucial role to play in conflict prevention, which is why Switzerland remains committed to putting human rights at the heart of peace and security issues. This includes intensifying and systematising the exchange of information between the Human Rights Council and the Security Council, for example.

Furthermore, Switzerland fully supports all efforts **to strengthen the Human Rights Council**, in particular by increasing its efficiency and visibility within the United Nations system.

Mr President,

The **treaty bodies** are also a key component of the UN's human rights pillar. In the run-up to the 2020 review of the treaty body system, Switzerland reaffirms its full support for General Assembly Resolution 68/268 and the improvements to the effective functioning of the treaty body system that it introduces.

Switzerland reiterates the importance of ensuring that the human rights pillar receives the resources it needs from the ordinary budget in order to finance all the mandates entrusted to it by the Member states. We will therefore continue to pursue our active engagement in the 5th Committee and call on all States to work towards securing adequate funding for the UN's human rights pillar.

In addition, the inclusive participation of civil society in the work of the United Nations, including non-governmental organizations and human rights defenders, is essential. Switzerland thus remains concerned about **reprisals** against persons who cooperate with human rights bodies and mechanisms, including treaty bodies. It calls on all States to ensure that civil society representatives can carry out their activities freely, including by participating in the work of international mechanisms, without being subject to reprisals. Harmonized implementation of the San José Guidelines is essential in this regard.

Mr President,

I would like to raise a final point which is of particular importance to Switzerland. The **right to freedom of expression, freedom of association, and peaceful assembly** are critical to a well-functioning democracy and for peace and sustainable development. Regrettably, the space to work freely and in total security for civil society – in particular human rights defenders and journalists – is shrinking all over the world. Hostility and violence are now an everyday reality. Attacks and threats, often made online, affect women human rights defenders and journalists in particular. Switzerland therefore reminds all States of their obligation to respect, protect and implement these fundamental rights, as well as the responsibility of the private sector to respect these rights, which also includes in cyberspace.

Thank you.